

seil municipal ne voulait point que la porte nouvellement percée pour communiquer avec ce quartier reçut le nom du saint ; mais le peuple l'a baptisée de vive force, et si elle porte officiellement le nom de porte des Godrans, elle a la dénomination populaire de porte de Saint-Bernard. — Et ainsi de cette ville de Dijon à la si grande renommée, ancien siège du parlement de Bourgogne, dont le ressort s'étendait jusqu'aux portes de Lyon, c'est-à-dire jusqu'à Miribel et au château de la Pape. Dijon est une cité avec laquelle celle de Lyon a des liens étroits : la plupart des gloires du barreau lyonnais appartiennent à l'École de Droit de Dijon, à laquelle le professeur Proudon donna une si légitime célébrité. — Pourquoi donc la capitale de la Bourgogne met-elle autant d'audace à dépouiller son type que d'autres en déploient pour le conserver ? — Plus une ville se rapproche de Paris, moins je l'aime : ainsi je suis fait, je l'avoue net. Il me semble que dans le voisinage de la centralisation personnifiée, toute couleur locale, toute physionomie propre s'effacent, et je crois ne pas me tromper de beaucoup en jugeant ainsi. — Je ne fais aucune difficulté d'allonger la Bourgogne, ma patrie, du côté de Lyon ; je comprendrais presque — si je l'osais — la seconde capitale dans notre territoire pour en faire l'ame et le centre ; mais, au nord, je m'arrête à Dijon et à sa banlieue, et je suis bien plus disposé à donner le nom de Bourgogne à l'ancienne Bresse qui n'est française que depuis Henri IV, mais qui, aussitôt sa réunion, fut placée dans le gouvernement général et dans le ressort du parlement de Bourgogne, qu'aux villes de Sémur et de Châtillon, jetées sur ces zones neutres qui forment les marches du pays bourguignon. A plus forte et plus équitable raison, je rejette loin de notre nationalité ce comté d'Auxerre, qu'un faible et obscur lien de parenté lui rattache, que nos ducs, notre ancienne administration provinciale, après eux, pressurèrent, et qui ressortissait au par-